

Domaine	Design
Filière	Bachelor Design mode
Titre du module	Techniques collection mode
Type de module	Module d'orientation – Module obligatoire *
Code	46TCM (D.CV.334.46TCM.F.15)
Type de formation	Bachelor
Crédits ECTS	12 ECTS
Semestre	Semestre 5
Lieu	HEAD – Genève
Prérequis	Avoir préalablement validé l'ensemble des modules exigés aux semestres 1 à 5 (voir plan d'études) et avoir obtenu au minimum les 150 crédits.
Langues principales	Français
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	<p>Dessin collection : conceptualiser des vêtements sur une silhouette par le dessin. Transmettre graphiquement l'atmosphère d'une collection. Exprimer les couleurs, les matières, la coupe, le volume de chaque vêtement de la collection.</p> <p>Soutien technique 2 : expérimenter et perfectionner la coupe des prototypes finaux afin de mieux communiquer le concept du projet pratique.</p> <p>Recherches textiles : choisir une gamme de matières et couleurs pour exprimer le concept du projet dans un contexte collection mode industriel.</p> <p>Informatisation collection 3 : concevoir des dessins techniques, des planches de collections et gérer leur suivi informatique.</p>
Contenu et formes d'enseignement	<p>Dessin collection : création d'une série de dessins traduisant la collection de diplôme. Réflexion sur l'attitude, la posture, les proportions du corps à vêtir. Expérimentation de différentes techniques graphiques. Réflexion sur les choix visuels à définir pour traduire la collection.</p> <p>Technique de coupe : suivi individuel du travail. Développement d'un concept de coupe individuelle, s'appuyant sur l'idée globale du projet pratique.</p> <p>Recherches textiles : visite du salon Première Vision et/ou visite de fournisseurs de tissus. Suivi individuel du travail.</p> <p>Informatisation collection 3 : enseignement alternant théorie et pratique afin consolider les automatismes acquis permettant de maîtriser la création directe à l'écran.</p>
Modalités d'évaluation et validation	<p>Le travail fourni fait l'objet d'une évaluation continue et/ou finale (jury) par le ou les professeurs responsables du module et/ou de l'unité de cours. L'assiduité et la participation aux enseignements font partie des éléments évalués. La qualité de la réalisation des travaux rendus (correction orthographique et grammaticale pour les textes, clarté de la mise en page, structuration des présentations orales, qualité professionnelle des photographies, impression, maquettes, etc.) peut être un élément déterminant de l'évaluation.</p> <p>Les exigences particulières à ce module sont les suivantes :</p> <p>Dessin collection : l'évaluation continue porte sur la qualité et l'originalité des dessins relatifs au concept du projet pratique et en vue de la collection finale.</p> <p>Technique de coupe : l'évaluation continue porte sur l'idée globale et l'originalité de la coupe et du montage du prototype relatif au concept du projet pratique.</p> <p>Recherches textiles : évaluation continue sur la participation et l'intérêt des matières en adéquation avec la collection.</p> <p>Informatisation collection 3 : évaluation d'un dossier personnel que l'étudiant-e est invité-e à commenter.</p> <p>Le module est acquis lorsque l'étudiant a obtenu la note moyenne minimum de 4 à chaque unité de cours du module. Les crédits ECTS sont attribués ou refusés en bloc.</p>
Modalités de remédiation et de répétition	<p>Remédiation : remédiation possible en cas de résultat légèrement insuffisant (note 3,5). La remédiation consiste en un modeste travail complémentaire ou supplémentaire qui doit être accompli sous la direction de l'enseignant concerné dans un délai inscrit au calendrier académique.</p>

	Répétition : si les crédits du module ne sont pas acquis, le module doit être répété dès le semestre de printemps suivant. Pas de remédiation possible pour un module répété.
Enseignant.e-s	Valentine Ebner, Joëlle Gagliardini, Dinie Van den Heuvel, Sabine Schechinger
Nom du/de la responsable du module	Léa Peckre
Descriptif validé le	10.07.18
Par	Léa Peckre, responsable de la filière Design Mode de la HEAD – Genève

*Module dont l'échec après répétition peut entraîner l'exclusion définitive de la filière selon les articles 23, 24 et 25 du Règlement sur la formation de base (bachelor et master) en HES-SO, du 15 juillet 2014.